

## PLAN DE COURS

# GPL-1001 : Institutions internationales

NRC 85870 | Automne 2021

Mode d'enseignement : Comodal

Crédit(s) : 3

Présentation des principales institutions internationales ayant une vocation économique, juridique ou encore politique. Présentation des savoir-faire se rapportant au programme en affaires publiques et relations internationales : les ressources de la bibliothèque et d'Internet, les grands journaux et les revues internationales, les règles de présentation des travaux et les exposés oraux.

La formation comodale combine de façon simultanée les modes de formation en présentiel et à distance synchrone. Chaque séance peut être suivie aussi bien en classe qu'à distance ce qui permet à l'étudiant de choisir sur une base hebdomadaire le mode de diffusion qui lui convient, en fonction de ses besoins ou de ses préférences. Une présence en ligne ou en classe à heure fixe est requise.

## Plage horaire

Cours en classe			
mardi	15h30 à 18h20	<a href="#">DKN-1242</a>	Du 30 août 2021 au 10 déc. 2021
Classe virtuelle synchrone			
mardi	15h30 à 18h20		Du 30 août 2021 au 10 déc. 2021
Sur Internet			
-	00h00 à 00h00		Du 30 août 2021 au 10 déc. 2021

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

## Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=131584>

## Coordonnées et disponibilités

Louis Bélanger

*Enseignant*

De Koninck, 4425

[Louis.Belanger@pol.ulaval.ca](mailto:Louis.Belanger@pol.ulaval.ca)

Tél. : 656-2131 poste 407071

*Disponibilités*

**mardi :**

13h00 à 15h00 - [Bureau](#) - du 30 août 2021 au 7 déc. 2021

## Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

[aide@cstip.ulaval.ca](mailto:aide@cstip.ulaval.ca)


Téléphone : 418-656-2131 poste 405222

### Informations techniques importantes

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

[Liste des navigateurs supportés](#) 

**Avis important** [concernant les appareils mobiles](#)  (*iOS, Android, Chrome OS*)

[TeamViewer](#)  est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

[Activer sa licence Zoom ULaval](#) 

# Sommaire

---

<b>Description du cours</b> .....	<b>4</b>
Objectifs du cours .....	4
Approche pédagogique .....	4
Charge de travail .....	4
Contenu du cours .....	4
Site internet .....	5
Classe virtuelle synchrone .....	5
<b>Contenu et activités</b> .....	<b>5</b>
<b>Évaluations et résultats</b> .....	<b>7</b>
Liste des évaluations .....	7
Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....	7
Test de mi-parcours .....	7
Travail de recherche .....	8
Examen final .....	10
Barème de conversion .....	10
Règlements et politiques institutionnels .....	11
Évaluation de la qualité du français .....	12
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental .....	12
Gestion des délais .....	12
Absence à un examen .....	12
<b>Matériel didactique</b> .....	<b>12</b>
Matériel didactique obligatoire .....	12
Spécifications technologiques .....	13
<b>Bibliographie et annexes</b> .....	<b>14</b>
Bibliographie .....	14

# Description du cours

## Objectifs du cours

Ce cours vise l'acquisition par les étudiants et étudiantes de connaissances de base sur les institutions internationales. Plus particulièrement, il doit vous permettre de comprendre ce que les institutions internationales **sont**, ce qu'elles **font**, comment elles **fonctionnent**. Il veut aussi vous familiariser avec les outils de recherche propres à la recherche sur les institutions internationales et à leur analyse politique.

Au terme du cours, vous devriez être en mesure :

- de reconnaître les différents types d'institutions internationales (traités, organisations internationales, tribunaux, alliances militaires et autres) et de distinguer les fonctions et caractéristiques de chacune;
- d'identifier les principales organisations internationales contemporaines et de connaître leurs modes de prise de décision, les obligations prises par les États qui en sont membres et les mécanismes devant en assurer le respect;
- de comprendre comment les bénéfices de la coopération, mais aussi les rivalités entre États et leur volonté de préserver leurs souverainetés structurent les institutions internationales;
- de connaître et d'utiliser de manière appropriée les outils de base (typologies, indicateurs, mesures) et les principales sources (documentation, publications scientifiques, bases de données) auxquels a recours l'analyse politique des institutions internationales.

## Approche pédagogique

Des rencontres hebdomadaires seront consacrées à des exposés magistraux auxquels vous devez vous préparer **avant le cours** par des lectures obligatoires. Ces lectures sont identifiées dans l'encadré "À faire" que vous trouverez dans chacun des modules hebdomadaires de la [section Contenu et activités](#). Elles combinent en général un chapitre du manuel obligatoire (excellent ouvrage de Ian Hurd, *International Organizations* - 4<sup>ème</sup> édition) et un ou deux articles de revues scientifiques. Consultez cette section chaque semaine, car les lectures peuvent être modifiées en cours de session. Les exposés en classe sont parfois complétés par des capsules narrées, elles aussi accessibles à partir des modules de la feuille de route. L'évaluation des connaissances acquises en classe, par le visionnement des capsules narrées et grâce aux lectures prendra la forme d'un test de mi-parcours et d'un examen final.

Au cours de la session, vous approfondirez vos compétences analytiques et méthodologiques en réalisant un court travail de recherche sur un thème imposé. Vous trouverez le sujet et la description détaillée de l'exercice qui vous est demandé dans la section "[Évaluations et résultats](#)" du présent site.

Connaissances et compétences	Activités:					Contrôles:		
	Cours magistraux	Modules narrés	Lectures	Capsules métho	Travail de recherche	Test mi-parcours	Examen final	Travail de recherche
Outils analytiques	√√	√√	√√	√	√	√	√√	√√
Savoirs anatomiques	√√	√√	√√	√	√	√√	√√	√
<b>Outils méthodologiques</b>	√		√	√√	√		√	√√
Compétences méthodologiques			√		√√		√	√√

## Charge de travail

La charge de travail prévue pour ce cours est de **9 heures par semaine** : 3 heures de classe et de visionnement de capsules et 6 heures de travail individuel. C'est donc dire que vous devez consacrer un total de 90 heures aux lectures, à la production du travail de recherche et à la préparation des examens.

## Contenu du cours

Nous explorerons dans ce cours l'anatomie d'une vingtaine d'institutions internationales. Certaines, considérées plus importantes — comme l'ONU, l'Union européenne, l'OMC ou l'OTAN —, faisant l'objet d'un examen plus détaillé.

Le cours est structuré de manière plutôt déductive — allant du général au particulier — et privilégie les études de cas. Nous commencerons par voir les différentes formes que peuvent prendre les institutions internationales et identifier certains débats ou questions fondamentales que génère leur l'étude. Puis, nous nous pencherons sur deux grandes classes d'institutions internationales: les traités et les organisations intergouvernementales (OIG). Nous verrons ensuite différents types particuliers d'OIG: les organisations régionales, les organisations multipartites, les cours et tribunaux internationaux, les alliances militaires et les organisations commerciales et financières. Pour chacun de ces types, notre attention se portera sur une ou deux organisations que nous étudierons en détail. Enfin, nous nous pencherons sur trois domaines de coopération internationale, ceux de l'environnement, des migrations et des droits humains, qui semblent accuser un déficit d'institutionnalisation.

## Site internet

Le site internet du cours doit être consulté chaque semaine. Une page est consacrée à chaque module hebdomadaire. Vous y trouverez, entre autres, le plan de chacun des cours, des liens vers différentes ressources permettant d'approfondir la matière abordée, les lectures hebdomadaires obligatoires, une copie du support visuel utilisé en classe.

Le site contient aussi un forum de discussion que vous êtes encouragé à utiliser pour toute question portant sur la matière ou l'organisation du cours, ou pour échanger avec le groupe sur tout ce qui concerne les institutions internationales.

## Classe virtuelle synchrone

À l'automne 2021, en raison de la situation sanitaire, le cours pourra être suivi à distance, sur la plateforme Zoom ULaval, par celles et ceux ne pouvant être présent en classe. Pour participer à la classe virtuelle, vous devez avoir [activé la licence Zoom ULaval](#) et ensuite vous [préinscrire](#) aux séances en utilisant votre adresse courriel "ulaval". Une fois inscrit(e), vous recevrez un e-mail de confirmation contenant les instructions pour rejoindre la classe.

Les liens vers le formulaire d'inscription et le portail Zoom ULaval se trouvent dans la boîte Outils du site du cours, à gauche. Si vous éprouvez des problèmes techniques de connexion à la classe virtuelle, contactez le [Centre de services en TI et pédagogie \(CSTIP\)](#).

### Avant d'assister à une séance :

Si vous n'êtes pas familier avec Zoom, vous devez consulter le [guide du participant](#) conçu par l'Université Laval.

### Pour assister à une séance en mode synchrone :

Une fois inscrit(e), vous recevrez un e-mail de confirmation contenant les instructions pour rejoindre la classe. Si vous y accédez avant votre enseignant, vous serez mis en attente. Lorsque votre enseignant sera connecté, vous serez dirigé automatiquement dans la classe virtuelle.

### Pour écouter une séance en différé :

Si l'enseignant l'autorise, vous aurez accès à l'enregistrement de vos classes virtuelles. Ces enregistrements seront disponibles à partir du site du cours.

### Assistance technique :

En cas de problème technique, veuillez contacter un agent du Centre de services en TI et pédagogie à l'adresse [aide@cstip.ulaval.ca](mailto:aide@cstip.ulaval.ca) ou bien au (418) 656-2131 poste 5222.

## Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
<p><b>Semaine 1: Introduction à l'étude des institutions internationales</b> Ce que sont les institutions internationales. Les principales perspectives analytiques utilisés pour l'étude des institutions internationales. Éléments de vocabulaire. Présentation du plan de cours et des évaluations.</p>	31 août 2021
<p><b>Semaine 2: Les théories de l'analyse des institutions internationales et la crise de l'ordre international libéral</b> Les grandes questions autour desquelles s'organise l'analyse des institutions internationales. Les principaux cadres théoriques mobilisés. L'ordre international libéral. Vers un ordre international illibéral?</p>	7 sept. 2021
<p><b>Semaine 3: Les traités internationaux</b> Les différentes espèces de traité. Les composantes clés d'un traité et leurs usages. Les outils de l'analyse des traités.</p>	14 sept. 2021
<p><b>Semaine 4: Les organisations intergouvernementales (OIG)</b> Ce que sont et ce que font les organisations intergouvernementales (OIG). Naissance, vie et mort des OIG. Les différents organes et la prise de décision au sein des OIG.</p>	21 sept. 2021
<p><b>Semaine 5: Les organisations intergouvernementales régionales</b> Les différents types d'organisations intergouvernementales régionales. L'Union européenne: entre intergouvernementalité et supranationalité. Les transformations de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), de l'Organisation des États américains (OÉA) et de l'Union africaine (UA).</p>	28 sept. 2021
<p><b>Semaine 6: Les organisations internationales multipartites</b> Le "multistakeholderism" au sein des organisations internationales. L'Organisation internationale du travail (OIT). La Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur internet (ICANN).</p>	5 oct. 2021 Atelier sur le projet de recherche
<p><b>Semaine 7: Les cours et tribunaux internationaux</b> De l'arbitrage international aux tribunaux permanents. L'indépendance limitée et l'effectivité relative des cours internationales. La Cour internationale de justice (CIJ). La Cour pénale internationale (CPI).</p>	12 oct. 2021
<p><b>Semaine 8: Test de mi-parcours</b> Test visant à contrôler les connaissances acquises pendant la première moitié du cours.</p>	19 oct. 2021 TEST + Conférence sur l'Organisation maritime internationale
Semaine 9: Semaine de lecture	
<p><b>Semaine 10: L'ONU et son Conseil de sécurité</b> La Charte et les principaux organes de l'ONU. Le fonctionnement du Conseil de sécurité. Les autorisations de recours à la force militaire.</p>	2 nov. 2021
<p><b>Semaine 11: L'OTAN et les autres alliances militaires</b> Les différentes fonctions et structures des alliances militaires. L'évolution de l'OTAN et ses organes. La prise de décision au sein de l'OTAN et les interventions militaires.</p>	9 nov. 2021
<p><b>Semaine 12: L'OMC et les accords commerciaux régionaux</b> Le fonctionnement des accords de libre-échange. L'OMC: organes et prise de décision. De l'ALÉNA à l'Accord Canada-États-Unis-Mexique. La crise de l'Organe d'appel de l'OMC.</p>	16 nov. 2021
<p><b>Semaine 13: Les institutions financières internationales</b> Le Fonds monétaire international. La Banque mondiale. La Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures.</p>	23 nov. 2021
<p><b>Semaine 14: Environnement, migrations et droits humains : des régimes internationaux fragmentés</b> Environnement, migrations et droits humains : déficit d'institutionnalisation ou complexité vertueuse?</p>	30 nov. 2021 Remise du TRAVAIL DE RECHERCHE
<p><b>Semaine 15: Examen final</b> Examen visant à contrôler les connaissances acquises au cours de l'ensemble de la formation.</p>	7 déc. 2021 EXAMEN

# Évaluations et résultats

---

## Liste des évaluations

Obligatoires			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Test de mi-parcours	Le 19 oct. 2021 de 15h30 à 17h00	Individuel	20 %
Travail de recherche	Dû le 30 nov. 2021 à 15h30	Individuel	40 %
Examen final	Le 7 déc. 2021 de 15h30 à 18h00	Individuel	40 %

## Informations détaillées sur les évaluations sommatives

---

### Test de mi-parcours

Titre du questionnaire : [Test de mi-parcours](#)

Période de disponibilité : Le 19 oct. 2021 de 15h30 à 17h00

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Directives :

Le test de mi-parcours porte sur l'ensemble de la matière au programme de la première moitié de la session. Il s'agit d'un test d'une durée maximale d'une heure et demie à compléter en ligne. Vous devez répondre à **deux** questions choisies parmi celles proposées.

Exemples de questions\*:

- Par qui et contre qui sont initiées les affaires traitées par la Cour pénale internationale ?
- Dites comment fonctionne le multipartisme au sein de l'OIT et expliquez pourquoi les États acceptent d'ainsi partager leur pouvoir?

Soyez bref. Ne cherchez pas à en dire le plus possible, mais à répondre aux questions le plus clairement possible, de manière précise et structurée. Assurez-vous de répondre à chaque composante de la question en mobilisant l'ensemble des faits et notions importants.

Les critères d'évaluation du test sont: compréhension des questions, cohérence et richesse de la réponse, exactitude des faits, qualité du français.

0,25 point sera retranché par faute de français jusqu'à concurrence de 2 points.

\*Ces questions peuvent ou non, telles quelles ou modifiées, se retrouver parmi le choix effectivement offert lors du test.

---

## Travail de recherche

Date de remise : 30 nov. 2021 à 15h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 40 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Effort de recherche	20
Construction de la preuve	20
Richesse et précision des observations	20
Cohérence et articulation du propos	20
Appareil de référence et présentation technique	10
Qualité de la langue	10

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Le travail de recherche doit obligatoirement être remis en format PDF.

Directives de l'évaluation :

### Analyse de cas : *l'Organisation Maritime Internationale et ses conventions*

L'Organisation Maritime Internationale (OMI) est une institution spécialisée des Nations Unies ayant pour mandat la régulation internationale du transport maritime. L'OMI a fait beaucoup parler d'elle en juin dernier. L'un de ses principaux organes, le Comité de la protection du milieu marin (MEPC), a alors adopté des amendements à la *Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires* (MARPOL) visant à réduire les émissions de carbone produites par les navires. Les nouvelles mesures ont été jugées insatisfaisantes par plusieurs pays membres et organisations environnementales. Le MEPC se réunit à nouveau en novembre et doit se pencher, entre autres, sur l'utilisation et le transport du fuel-oil en eaux arctiques. Une question qui intéresse tout particulièrement le Canada. Le rôle et la gouvernance de cette institution, peu connue du grand public, méritent d'être analysés.

Votre étude de cas peut porter sur l'OMI dans son ensemble, sur l'un de ses organes ou sur l'une des conventions dont elle est responsable. Ce sujet peut être abordé **sous l'angle de votre choix**. Vous devez cependant vous en tenir à **une seule question**, la plus précise possible, à laquelle votre essai tentera de répondre sur la base d'une analyse empirique.

Vous pouvez, par exemple, chercher à expliquer :

- la prise de décision au sein des organes de l'OMI;
- l'adoption d'une norme ou décision particulière, ou l'échec de certaines initiatives;
- le rôle des acteurs non-étatiques;
- pourquoi certains instruments ou amendements à des conventions ne parviennent pas ou tardent à entrer en vigueur;
- la contribution de l'OMI à la solution d'un problème de coopération particulier en matière de sécurité, pollution, relations de travail ou autre;
- le respect des conventions et codes de l'OMI;
- la relation entre l'OMI et d'autres institutions internationales (p. ex. l'UE, l'OIT, la CNUDM ou la CCNUCC);
- le rôle du secrétaire général;



- le rôle ou l'évolution d'une norme au sein de l'OMI (liberté des mers, développement durable, etc);
- la relation entre l'OMI et les normes privées;
- le rôle d'un État membre;
- etc.

Votre analyse sera présentée sous la forme d'un essai (voir document sur cette page) dont le corps du texte\* comptera un **maximum de 2000 mots** et la liste des références comptera un minimum de **15 entrées**, dont un minimum de **10 références scientifiques**. Le nombre de mots doit être inscrit sur la page titre.

Votre travail doit en effet prendre appui sur une **recherche documentaire approfondie** mettant obligatoirement à contribution des publications spécialisées dont la crédibilité est reconnue, comme des **articles de revues scientifiques**. Afin d'apprendre à bien distinguer les revues scientifiques des autres types de sources, consultez cette excellente [présentation vidéo](#) conçue par la Bibliothèque de l'Université de Montréal. Vous pourrez ensuite vérifier vos connaissances sur le sujet grâce à ce [tutoriel](#) de la Bibliothèque de l'Université Laval. L'utilisation de bases de données bibliographiques comme [International Bibliography of the Social Sciences \(IBSS\)](#), [Google Scholar](#), [PAIS International](#), [Web of Science](#) ou [Worldwide Political Science Abstracts](#) devrait être incontournable pour approfondir votre connaissance du cas sélectionné. Vous trouverez des accès rapides vers ces sources à partir du portail thématique « [Études internationales](#) » sur le site de la bibliothèque. Outre les sources secondaires, vous êtes encouragés à recourir aux sources primaires pertinentes. Vous trouverez plus bas des informations sur la manière d'accéder à la documentation officielle de l'OMI.


En ce qui concerne la **structure** de votre travail, vous trouverez ci-dessous un guide intitulé *Comment rédiger un travail de science politique*. Il peut vous être utile.

En ce qui concerne la **forme** de votre travail, vous respecterez à la lettre les instructions du *Guide de présentation des travaux étudiants* du Département de science politique, aussi disponible ci-dessous. Ce guide explique notamment comment bien citer les sources afin d'**éviter le plagiat**. Voir, à ce sujet, la section "Informations supplémentaires" ci-dessous.

Votre travail doit être téléchargé en format PDF.

\* Y compris les notes infrapaginales. Ne sont pas comptabilisées: la page titre, la table des matières et la liste des références bibliographiques .

Fichiers à consulter :

 [Guide de présentation des travaux](#) (169,32 Ko, déposé le 9 juin 2021)

 [Comment rédiger un essai](#) (103,56 Ko, déposé le 9 juin 2021)

Informations supplémentaires :

**Lectures suggérées sur l'OMI :**

Ado Chircop et Desai Shan D., «[Governance of International Shipping in the Era of Decarbonisation: New Challenges for the IMO?](#) », dans Proshanto K. Mukherjee, Maximo Q. Mejia, Jr. et Jingjing Xu (dir.), *Maritime Law in Motion*, WMU Studies in Maritime Affairs, vol 8. Springer, 2020, pp. 97-113.


Sophie Gambardella, «[La stratégie de réduction des émissions maritimes internationales de gaz à effet de serre après l'Accord de Paris. Réflexions sur la pertinence de l'Organisation maritime internationale en tant qu'échelle d'action](#) », *Revue juridique de l'environnement*, vol. spécial, no. HS17, 2017, pp. 201-213.

Harilaos N. Psaraftis et Christos A. Kontovas, «[Influence and transparency at the IMO: the name of the game](#) », *Maritime Economics and Logistics*, vol. 22, no. 2, 2020, pp. 151-172.

**IMODOCS:**

Le [site internet de l'OMI](#) est évidemment une excellente source d'informations. Vous pouvez aussi accéder aux documents de travail de toutes les instances de l'organisation grâce à la base [IMO DOCS](#). L'ouverture d'un compte est requise.


**Attention au plagiat!**

Tout étudiant ou étudiante qui commet un plagiat dans le cadre de ce travail est passible des sanctions qui sont prévues dans le [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#)  .

Constitue notamment du plagiat le fait de:

1. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un document sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
2. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
3. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
4. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
5. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: Commission de l'éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Vous pouvez consulter à ce sujet les directives consacrées au *Règlement disciplinaire* dans la section "[Évaluations et résultats](#)". Vous devez aussi consulter la [capsule d'information](#)  produite par la Bibliothèque de l'Université Laval.

---

## Examen final

Titre du questionnaire :	<a href="#">Examen final</a>
Période de disponibilité :	Le 7 déc. 2021 de 15h30 à 18h00
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	40 %
Directives :	<b>L'examen final</b> porte sur l'ensemble de la matière vue en classe ainsi que sur les lectures obligatoires. Cette session, afin d'offrir les mêmes conditions à tous et à toutes en contexte de transition post-pandémique, l'examen est administré <b>en ligne</b> pendant la dernière séance de cours, le 7 décembre.

Vous disposez de deux heures et demie pour répondre à **une** des questions proposées. Identifiez clairement votre choix de question. Soyez bref. Ne cherchez pas à en dire le plus possible, mais à répondre à chaque composante de la question le plus clairement possible, de manière précise et structurée. Assurez-vous de donner des exemples.

Exemples de question\*:

- Pourquoi les auteures parlent-elles de « micro-organisation internationale » ou d'« embryon d'une organisation internationale » dans le domaine de la lutte aux changements climatiques? Comment s'explique cette situation?
- Qu'est-ce qui distingue, au sein des Nations Unies, un vote à l'Assemblée générale d'un vote au Conseil de sécurité? Avons-nous des raisons de penser que certains États marchandent leur vote?

Les critères d'évaluation de l'examen sont:

- Compréhension de la question : 20%
- Cohérence de l'argument : 20%
- Richesse et précision de la réponse : 25%
- Exactitude des faits : 25%
- Qualité du français : 10%

À la suite de la question à développement, vous pouvez répondre à des questions bonus.

\*Ces questions peuvent ou non, telles quelles ou modifiées, se retrouver parmi le choix effectivement offert lors de l'examen.

## Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

## Règlements et politiques institutionnels

### Règlement disciplinaire

#### Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

#### Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

### Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

### Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : [http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers\\_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf](http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf)

### Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises

La Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises concerne l'absence aux activités évaluées pour tous les cours de 1er, 2e et 3e cycles offerts par le Département de science politique. Elle vise à assurer un traitement uniforme et équitable pour tous les étudiants.e.s.

L'absence à une activité évaluée est une situation exceptionnelle qui doit être justifiée par des motifs suffisamment sérieux, relevant de circonstances non prévisibles et indépendantes de la volonté de l'étudiant.e.

Pour lire la politique entière et remplir le formulaire de demande de reprise : <https://www.fss.ulaval.ca/sites/fss.ulaval.ca/files/fss/science-politique/monPortail/Pol-PolitiqueRelativeAbsenceActivitesEvalueesLeursReprises.pdf>

## Évaluation de la qualité du français

Une grande attention sera portée, dans l'évaluation de la qualité du français, à la clarté de la langue et à la correction de l'orthographe et de la syntaxe. Jusqu'à 10% des points de chacune des évaluations pourront être perdus en raison de fautes de français.

## Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les personnes étudiantes ayant droit à des mesures d'accommodements qui leur ont été accordées par une conseillère ou un conseiller du secteur **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent, s'ils désirent s'en prévaloir, activer ces mesures dans monPortail, et ce, dans les deux premières semaines de la session.

Les personnes étudiantes qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas fait attester leur droit à des mesures, doivent contacter le secteur ACSESH au 418 656-2880 dans les meilleurs délais. Le secteur ACSESH recommande fortement de se prévaloir de ces mesures.

## Gestion des délais

Le travail de recherche doit être déposé au plus tard le 8 décembre à minuit. Une pénalité de 4 points (sur 40) par tranche indivisible de sept jours sera appliquée pour tout travail remis au-delà.

## Absence à un examen

Aucune reprise d'examen n'est prévue.

Voir ci-dessus la **Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises** du Département de science politique.

## Matériel didactique

---


### Matériel didactique obligatoire

Des lectures obligatoires accompagnent chacun des modules. Elles doivent avoir été faites **AVANT** de vous présenter au cours. La majorité des lectures sont en anglais car elles n'ont pas d'équivalent en français. Les lectures en anglais sont écrites dans une langue accessible et vous initieront au vocabulaire spécialisé du domaine.


Voici comment vous procurer les lectures.

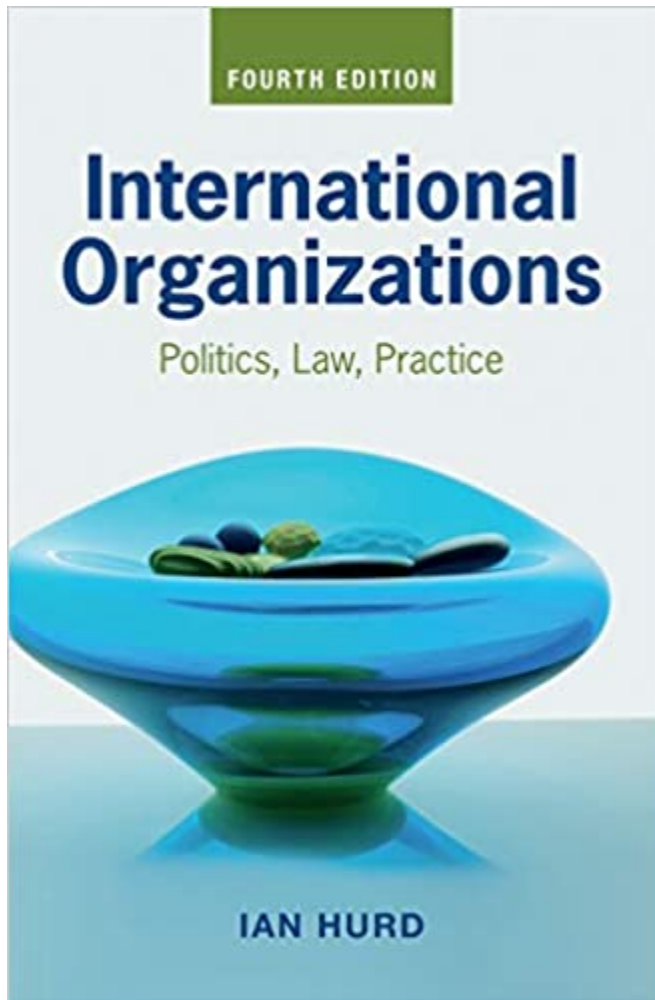
#### 1) ARTICLES DE REVUES SAVANTES ET CHAPITRES D'OUVRAGES

Chaque semaine, vous devrez lire **un ou deux textes** (articles de revues ou chapitres d'ouvrages), qui complètent le traitement de la matière offert par le manuel. Ces textes sont identifiés dans la section "Se préparer au cours" de chaque module/semaine. Bien vérifier cette section à chaque semaine, car **je me réserve le droit de modifier la sélection des lectures en cours de session**.

Vous avez accès au contenu de ces revues à partir des bibliothèques numériques auxquelles l'Université Laval est abonnée. Afin de trouver facilement ces articles et d'effectuer vos propres recherches dans les pages de ces revues, vous devez paramétrer l'**outil de recherche Google Scholar** en suivant les instructions fournies dans ce [guide](#) .

## 2) LE MANUEL DU COURS

Pour chaque module, vous devrez aussi lire **un ou deux chapitres** d'un manuel. L'excellent manuel de Ian Hurd, *International Organizations* (4ème édition), est disponible à la librairie Coop Zone du campus. Vous pouvez l'acheter en ligne et vous le faire livrer par la poste ou le cueillir sur le campus. L'ouvrage est aussi disponible chez [Amazon](#) .



**International organizations : politics, law, practice ( 4e édition )**

Auteur : Ian Hurd ( 2021 )

ISBN : 9781108814317

## Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#) 
- [Mozilla Firefox](#) 
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus

- [Opera](#) 

### Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

### Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#) 
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#) 

## Bibliographie et annexes

---

### Bibliographie

Vous trouverez des éléments bibliographiques:

- dans l'encadré "Pour aller plus loin" de la page de chaque module hebdomadaire;
- dans la section "Further reading" qui se trouve à la fin de chacun des chapitres du manuel.